
SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2013/ 018 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DU SECRETAIRE PERMANENT
DU CADRE PERMANENT DE CONCERTATION DES CORPS DE CONTROLE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République ;

Vu le N° D/2012/123/PRG/SGG du 8 novembre 2012 portant Création, Attributions, Organisation et Fonctionnement du Cadre Permanent de Concertation des Corps de Contrôle auprès du Président de la République ;

Vu le Décret n° D/109 /PRG/SGG du 5 octobre 2012 portant Remaniement Partiel du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Madame Naré KABA, précédemment Directrice Adjointe du Contrôle Interne au Ministère du Contrôle Economique et Financier, Point Focal du Projet de Renforcement des Corps de Contrôle (RECOR), est nommée Secrétaire Permanent du Cadre Permanent de Concertation des Corps de Contrôle ;

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toute disposition antérieure contraire et prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 16 JAN. 2013



Pr ALPHA CONDE